Chorale du Touvet – Année 2023-2024

*Réunion CA – 5 septembre 2023 à 18h*

Le CA s'est réuni ce jour à 18h à la salle PAC.

**Etaient présents :** Denis Chaboud, Michel Hélin, Jean-Louis Brun, Anne Montenot, Yvette Laforge, Béatrice Henno, Valérie Frank, Aude Moussy, Gilles Repiton Preneuf, Jacqueline Bigotte, Jean-François Coulon

Absents : Laurent Emery, Catherine Jourdain

Secrétaire de séance : Anne Montenot

**Ordre du jour :**

- élection du bureau

- rappel rapide du compte-rendu de l’AG

- rééquilibrage du budget prévisionnel

- réorganisation du calendrier des concerts

- chiffrage du voyage en Ardèche

- modification des heures et jours de répétition pour la chorale et I Caprini

- questions diverses

**- 1 - Election du bureau :**

Michel Hélin est réélu à la présidence de la chorale, Denis Chaboud poursuit à la vice-présidence. Yvette Laforge reste trésorière. Anne Montenot est élue secrétaire. Béatrice Henno reste secrétaire adjointe. Jean-Francois Coulon fait son entrée au CA. Michel lui indique qu’il peut intervenir dans un domaine qui l’intéresse. Il est décidé qu’on lui fera une liste des tâches à réaliser et qu’il choisira parmi celles-ci.

**- 2 - Rappel rapide du compte-rendu de l’AG**

Le CA note avec satisfaction une forte implication des choristes lors de l’AG. Puisque plusieurs suggestions on été proposées afin de trouver de nouvelles ressources financières.

**- 3 - Rééquilibrage du budget prévisionnel**

Nous prévoyons 10 choristes de plus que lors du premier comptage ce qui amène une rentrée financière de 1200€ supplémentaire.

Nous décidons de tenir une buvette pendant les « Bugnes » et lors du concert de Noël avec les Grapashows. Nous estimons à 1200€ les recettes supplémentaires apportées par ces deux buvettes.

Comme cela a été fait par le passé et pour l’organisation des 40 ans, il faudra faire appel à des sponsors (entreprises et commerces du Touvet et environs à visiter).

Nous pensons qu’il serait intéressant de faire venir des intervenants extérieurs pendant nos concerts afin d’attirer du monde (exemple concert avec Coulcaf).

Il serait également possible de tenir une buvette lors de manifestations réalisées par d’autres associations du Touvet (exemple Place Libre, Macadam …). Pour cela Aude suggère de se rapprocher de Sylvie Large à la mairie.

Nous pourrions également proposer à nouveau nos services à des associations humanitaires qui peuvent nous défrayer de tous nos frais lors des concerts.

Béa propose que nos 3ème mi-temps soient ouvertes aux personnes extérieures comme une buvette. Valérie et Anne indique que cela n’est pas simple à organiser.

Lorsque l’on invite des groupes extérieurs pendant nos concerts, nous pouvons faire une entracte pour tenir une buvette qui peut nous faire une rentrée d’argent.

Les associations du Touvet ne payent pas pour le lieu où elles répètent. Nous sommes les seuls à payer 300€ pour répéter dans une salle du collège. Nous allons demander à la mairie soit la gratuité de cette salle soit de pouvoir répéter au pôle culturel qui est gratuit.

**- 4 - Réorganisation du calendrier des concerts**

Voici la liste des concerts qui étaient prévus pour l’année 2023/2024 :

* Concert à La Salette le 30 septembre 2023
* le 18 Novembre 2023 lieu encore non défini
* le 16 décembre 2023 concert de Noël avec les Grapashows
* le 20 janvier 2024 concert avec Coup de Chœur à Chambéry
* le 10 février 2024 ou le 6 avril 2024 concert Rock en Chœur (date pas encore actée, ils préfèrent un concert au mois de Mai 2024)
* 3 concerts pendant le voyage en Ardèche (8/9 et 10 Mai 2024)

Et pour I Caprini le 22 octobre 2023 Christine Galpain une ancienne choriste souhaite que les hommes chantent pour ses 80 ans.

Compte tenu des difficultés financières de la chorale, il est décidé de réduire le nombre de concert en se concentrant sur les concerts qui n’engendrent pas de frais pour la chorale. Nous ne faisons pas non plus les concerts avec faible public. Nous oeuvrons pour le maintien des concerts suivants :

* le 16 décembre 2024 concert avec les Grapashows
* le 20 janvier 2024 concert avec Coup de Chœur à Chambéry
* le concert Rock en Chœur (date à définir)
* les concerts du voyage de l’Ardèche les 8/9 et 10 Mai

**- 5 - Chiffrage du voyage en Ardèche**

Yvette Laforge a fait une première estimation en nous indiquant le coût du précédent voyage. Il était revenu à 6368€ pour 41 choristes soit 160€ par choriste (tout compris).

Denis s’est renseigné pour l’hébergement dans une MFR. Il faut compter actuellement 20€/nuit et 500€ pour la salle commune.

Tout le monde s’accorde pour dire que les prix ont fortement augmenté et qu’il faut faire un chiffrage plus précis avec les tarifs actuels.

Yvette va demander un devis à deux compagnies de bus (Anselmino et Faure).

**- 6 - Modification des heures et jours de répétitions pour la chorale et I Caprini**

Le fait que la répétition des I Caprini se trouve derrière celle de la chorale et que les femmes mettent du temps à partir, cela entame sérieusement le temps restant aux hommes. Le résultat est qu’il reste 20 minutes de répétition utile aux I Caprini.

Après plusieurs hypothèses évoquées et un tour de table, le CA décide à l’unanimité l’organisation suivante.

La répétition pour la chorale reste inchangée le lundi de 19h45 à 21h30 (avec installation de la salle à 19h30, accueil des choristes à 19h45 et début de la répétition **à 20h précise**). La répétition des I Caprini sera le mardi soir (horaires et lieu à préciser).

**- 7 - Questions diverses**

Michel Hélin demande à Aude Moussy de refaire sa convention.

Pour rappel le forum des associations va se dérouler samedi 9 septembre 2023 à la salle du Bresson. Il manque du monde pour tenir le stand. Béatrice Henno va relancer les choristes par mail. Pour décorer le stand, nous mettrons des affiches de nos concerts. Nous retenons l’idée de Aude Moussy de mettre un mannequin fourni par Jaqueline Bigotte sur lequel nous mettons la tenue de concert des femmes.

Anne fait un point de ses relances des demandes de subventions effectuées pour les 40 ans de la chorale.

Elle a fait un mail pour appuyer notre demande de subvention de Mai dernier auprès de Madame le Maire du Touvet en mettant en avant deux arguments : les festivités des 40 ans de la chorale ont animé le village du Touvet pendant deux jours et ont participé à la relance du jumelage avec Novska. Elle a également précisé quel était le montant de notre déficit sur cette opération.

Elle avait fait également une demande de subvention auprès de Madame le Maire de La Terrasse adjointe aux affaires culturelles de la communauté de communes suite à sa rencontre avec le Président de la Com Com. Sans réponse malgré un mail de relance, elle vient de reprendre contact avec la mairie. On lui indique qu’il fallait faire la demande auprès du service culturel de la communauté de communes. Elle contacte ce service qui lui envoie un dossier. Après lecture des conditions d’attribution de subvention, l’évènement des 40 ans peut être subventionné car ce n’est pas une manifestation intercommunale. Elle pense donc demander une subvention pour le fonctionnement de la chorale. Cela ne rentre pas non plus dans les conditions d’attribution. Seul un projet peut faire l’objet d’une demande de subvention.

Elle a fait une demande de subvention auprès de la région. Après relance, il lui est indiqué que la demande va passer en commission le 29 septembre et qu’ils donneront réponse 2 à 3 semaines après.

Prochaine réunion : mercredi 25 octobre 2023 à 18h.

Fin de la réunion à 20h30.